

N°
2099

Rabat, le

15 MAI 2024

Décision d'appel à candidatures pour le recrutement d'un Chargé de Communication

(Réf :02/2024)

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,

- Vu la loi n° 16-09 relative à l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique, promulguée par le dahir n° 1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010), telle que modifiée par la loi n° 39-16 promulguée par le dahir n° 1-16-134 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) ;
- Vu le décret n° 2-10-320 du 16 jomada II 1432 (20 mai 2011) pris pour l'application de la loi 16-09 relative à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique, tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-22-03 du 27 jomada II 1443 (30 janvier 2022) ;
- Vu la circulaire n° 24-2012 du 06 hija 1433 (22 octobre 2012) relative à la procédure de recrutement dans les Etablissement et Entreprises publics ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;
- Vu la nécessité de service,

DECIDE

ARTICLE 1 : Un appel à candidature externe est lancé pour le recrutement par contrat d'un Chargé de Communication.

ARTICLE 2 : Les candidat(e)s, désirant postuler au poste ci-dessus, doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir la Nationalité Marocaine ;
- Jouir des droits civiques et de la bonne moralité ;
- Être titulaire d'un diplôme (bac+5) spécialité liée à la communication et/ou au marketing ou similaire délivré par un établissement universitaire public marocain, ou à défaut fournir un texte réglementaire accordant l'équivalence ;

ARTICLE 3 : La liste des candidats présélectionnés pour passer les entretiens ainsi que les dates et lieu desdits entretiens seront publiés sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma. Cette publication vaut convocation.

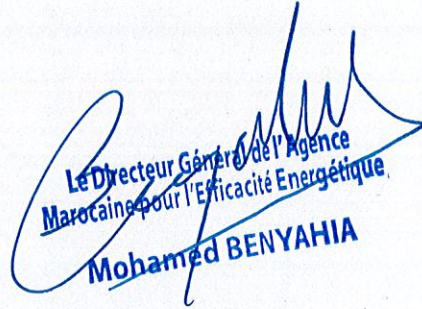
Les résultats définitifs seront publiés sur les sites précédemment mentionnées.



ARTICLE 4 : Le dossier à présenter par chaque candidat doit être mis dans un pli fermé portant les mentions suivantes :

- Le prénom et nom du candidat ;
- La référence du poste « Réf : 02/2024 » ;
- L'intitulé du poste : « Chargé de Communication ».

La date limite de dépôt des dossiers de candidature au bureau d'ordre du siège de l'Agence, situé à Espace les Patios, angle avenue Annakhil et avenue Mehdi Ben Barka, 1^{er} étage, Hay Riad, Rabat, est le **31 MAI 2024** à 16 heures 30 minutes. La date et l'heure de dépôt faisant foi.


Le Directeur Général de l'Agence
Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Mohamed BENYAHIA



Handwritten signature